

Bilan simplifié de la section RHONE pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	989	989	0	0	Fonds syndicaux	15167	15167
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	989	989	0	0	report à nouveau	-10	-6862
actif financier	0	0	0	0	Résultat	2357	6852
					Total(1)	17514	15157
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	17514		17514	15157	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	18503	989	17514	15157	total(1+2+3+4+5)	17514	15157

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	23997	28176	Produits d'exploitation(1)	26193	34922
achats	932	543	Cotisations	24119	23918
autres charges externes	0	806	Subventions	876	5004
autres services extérieurs	9837	6767	Autres produits	0	6000
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	1199	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	13228	20060			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	184	135
Charges exceptionnelles(3)	24	30	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	24021	28206	total(1+2+3+4)	26377	35058
Solde créditeur:Excedent	2357		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de La Poste du Rhône

Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 17 514 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un bénéfice de 2 357 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations.

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 24 euros.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 3 salariés dont :
 - 1 employé : responsable courrier
 - 2 cadres : Trésorière Départementale, Secrétaire départementale

Bilan des ressources de la section RHONE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	24 118,82 €
Reversement de cotisations.....	9 786,83 €
Subventions reçues.....	875,82 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers percus.....	184,24 €
Total des ressources.....	15 392,05 €